Mercredi 12 décembre 1979 – No 1186 - BP 201 75926 Paris Cédex 19. CCP 30 226 72 D La Source. 2 F

l'humanité rouge

Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

ELECTIONS PRUD'HOMALES

Votez en masse ! Faites échec aux manœuvres patronales

ENVIRON 13 millions de travailleurs pourront participer demain à l'élection de 14 000 conseillers prud'homaux. Il s'agit là d'un événement syndical de grande importance qui dépasse la seule question des conseillers prud'hommes. *Un des enjeux essentiels de cette consultation est celui de la représentativité syndicale de la CGT et de la CFDT.* Gouvernement et patronat espèrent sans doute que de nombreuses abstentions auront lieu, permettant ensuite de dire que les syndicats ne peuvent prétendre représenter les travailleurs. Par ailleurs, ils espèrent sans aucun doute une poussée de Force ouvrière ainsi que des syndicats dits indépendants, en fait créés de toutes pièces par les patrons.

On peut en effet constater la multiplication de listes « indépendantes » à l'occasion de ces élections. On ne saurait oublier que plusieurs millions de salariés de petites et moyennes entreprises participeront à ces élections. Dans de telles entreprises, les syndicats CGT et CFDT sont souvent absents, notamment du fait de la répression patronale. Cela fait des années que certains, dans les milieux patronaux et gouvernementaux, rêvent d'obtenir la représentativité d'organisations telles que la CSL (ex. CFT). Ils espèrent qu'à l'occasion des élections prud'homales, ils pourront parvenir à leurs fins, grâce au manque d'information de nombreux travailleurs des PME au sujet de telles organisations. Dans de nombreux cas, le patronat a également favorisé cette orientation en appuyant FO. Premier objectif donc : *faire échec à ces manœuvres patronales en votant en masse en faveur des syndicats CGT ou CFDT.*

Un autre enjeu est celui de la représentativité respective de la CGT et de la CFDT. Durant cette dernière période, la perspective des élections prud'homales a suscité les rivalités entre ces deux syndicats. Les petites phrases agressives des uns envers les autres se sont multipliées. C'est ainsi, par exemple, que certaines petites phrases récentes d'Edmond Maire avaient notamment pour but de recueillir des voix attirées par FO. Ces rivalités ont été fort négatives car elles ont entravé la nécessaire riposte aux attaques patronales. On peut penser que patronat et gouvernement ont dû se réjouir à ce spectacle. Quant à nous, nous nous refusons à l'occasion de ces élections à entrer dans ce mauvais jeu. Votez pour les listes qui préconisent la lutte contre les attaques gouvernementales, qui recherchent l'unité syndicale, qui refusent de marcher dans « l'opération consensus » voulue par Giscard. Tantôt ce seront des listes CGT, tantôt des listes CFDT.

Étape importante donc mais qui ne constitue pas une fin en soi. Dès le lendemain de ces élections, la nécessité d'organiser la résistance unie des travailleurs aux mauvais coups des capitalistes sera toujours entière. Les résultats des élections prud'homales peuvent, d'une certaine façon, favoriser cela.

L'unité des organisations syndicales et des travailleurs restera à construire. Il conviendra alors d'être vigilants envers de nouvelles rivalités et querelles suscitées par une autre élection prévue celle-là pour 1981.

P. BURNAND

Réunion de l'OTAN sur l'installation des fusées américaines Pershing

Duel URSS-USA pour l'Europe

- **Les gouvernements européens sont divisés**
- **Georges Marchais appelle à la signature d'un traité franco-soviétique**

Voir pages 3 et 8

Les aiguilleurs continuent leur action

LUNDI 10 décembre, les représentants des syndicats du personnel de la navigation aérienne rencontraient pour la deuxième fois le ministre des transports, Joël Le Theule. *« Réunion complètement négative »*, ont-ils déclaré à la sortie. Sur les trois points de l'ordre du jour, en effet, un seul a été abordé, celui du maintien du pouvoir d'achat.

Alors que les aiguilleurs demandent une augmentation des salaires et surtout l'intégration des primes, le ministre s'en tient à l'indexation sur l'indice INSEE. Rien n'a été dit pour l'instant sur le droit de grève et le déroulement des carrières. Sur la question de l'emploi, le ministre a parlé de deux cents embauches en 1980, mais cela suffirait tout juste à couvrir les départs et ne règle pas les problèmes d'effectifs.

Les aiguilleurs du ciel doivent donc se prononcer sur la continuation de leur mouvement. Lundi 10 décembre, dans la soirée, deux centres s'étaient déjà réunis en assemblées générales pour décider : ceux d'Athis-Mons et d'Aix-en-Provence. Ils s'étaient déjà prononcés pour la poursuite de l'action dans des formes à décider par l'ensemble des centres de contrôle.

Lire en page 5 :

– Le GRECE, le prince et le président.

Lire en page 4 :

– la fin de la liberté d'affichage.

Lire en page 6 :

– Radios locales contre radios libres.

RFA : CONGRES DU PARTI SOCIAL-DEMOCRATE (SPD)

De la sécurité en Europe à l'écologie : une unité de circonstance

Le congrès du parti social-démocrate ouest-allemand, le SPD, un des partis politiques les plus importants d'Europe occidentale, qui s'est déroulé la semaine dernière à Berlin-Ouest, a abouti à des prises de position unitaires de ce parti sur un certain nombre de questions ; parmi celles-ci, la position adoptée en faveur de l'installation des missiles américains en Europe. Toutefois, le consensus qui s'est manifesté ne doit pas faire illusion quant au degré d'unité du SPD sur cette question, comme sur d'autres, de politique intérieure. C'est la perspective, proche maintenant, des élections législatives de 1980 qui semble avoir surtout joué en faveur de Schmidt, en même temps que celui-ci adoptait une position conciliatrice sur plusieurs points pour obtenir l'adhésion du congrès de son parti.

« *LE SPD a eu besoin de moi pour ne pas se diviser* », a déclaré en substance Strauss, un des principaux leaders de la CDU/CSU, le parti chrétien-démocrate. En effet, la crainte de voir ce parti obtenir un certain nombre de gains électoraux aux prochaines législatives a indéniablement pesé sur le déroulement du congrès du SPD. Car les divisions existant sur les grandes questions étaient nettement présentes et particulièrement sur deux : les armements et la détente en Europe et le programme nucléaire, qui ont donné lieu aux débats les plus âpres.

DIVERGENCES SUR LA DÉTENTE

Concernant la détente en Europe, ce qu'on appelle traditionnellement l'aile « gauche » s'est exprimé à travers un certain nombre de prises de positions défavorables au projet de l'OTAN d'installation des missiles. Ce sont des dirigeants comme Egon Bahr ou Eppler, ou les leaders des « Jusos » — les jeunesses socialistes — qui se sont exprimés dans ce sens. Pour eux, le SPD doit se distinguer comme le parti de la « détente », notamment par opposition aux chrétiens-démocrates. Mais, par souci des échéances électorales, les porte-parole de cette aile « gauche », comme Brandt — l'ancien chancelier, actuellement président du SPD — ont modéré leurs réserves vis-à-vis du plan de l'OTAN. Brandt a déclaré ainsi que ce plan était nécessaire « *non pas pour réarmer mais pour avoir la possibilité de négocier le désarmement* ».

Le chancelier Schmidt leur a d'ailleurs largement tendu la perche, puisque tout en défendant le projet de l'OTAN, il a beaucoup insisté sur « *l'importance des négociations avec l'URSS.* »

En outre, il a choisi ce moment pour annoncer sa visite au dirigeant est-allemand Honecker, au début de 1980 — visite réclamée de longue date par les militants du SPD — et à Brejnev, au printemps prochain.

DIVISÉS SUR LE NUCLÉRAIRE

Ce sont souvent les plus réservés vis-à-vis du plan de l'OTAN qui se sont également exprimés contre le programme nucléaire du gouvernement Schmidt. L'aile « gauche », qui est hostile à toute nouvelle installation de centrales nucléaires, a recueilli parfois sur ce point près de 50 % des voix du Congrès. Ce phénomène s'explique par l'importance prise par la question du nucléaire en RFA où elle a donné lieu, encore récemment, à des manifestations de masse d'une ampleur exceptionnelle pour ce pays, la dernière en date étant celle de Bonn, en octobre, qui avait réuni pas moins de 140 000 manifestants contre l'installation de l'usine de retraitement de Gorleben. Le SPD craint d'ailleurs, pour 1980, l'influence des « Die Grünen », les verts, qui ont déjà fait irruption dans un nombre appréciable de municipalités et même au « landtag » (assemblée régionale) de Brême.

Schmidt a tenu cependant à garder les mains libres pour son programme nucléaire, y compris en rejetant le préalable de la découverte d'une solution définitive pour le traitement des déchets. Pour convaincre, Schmidt s'est réclamé des syndicats (dont les dirigeants se déclarent favorables au nucléaire, en le présentant comme créateur d'emplois).

UNE ATTENTE QUI NE PEUT PAS ETRE SATISFAITE

Le chancelier a voulu, par ce moyen, apparaitre comme plus près des préoccupations de la base ouvrière et des syndicats. Si cet argument n'est pas indifférent à l'aile gauche de son parti, il ne semble pas suffisant, toutefois, pour désamorcer les résistances de ceux qui reprochent au SPD de s'être « installé » et réclament qu'il « redevienne » le parti des réformes, de la « qualité de la vie », qu'il réponde aux interrogations des jeunes qui « *ne se retrouvent pas* » dans la société actuelle et se sentent exclus par la politique Schmidt. Une attente qui, exprimée à l'intérieur du SPD, notamment chez les « Jusos », est assurément au-dessus des capacités de ce parti.

Au total, il ressort donc que l'unité relative de ce Congrès se sera finalement réalisée avant tout sur la nécessité de soutenir Schmidt comme le seul leader du SPD qui soit en mesure de conduire victorieusement la bataille contre Strauss et les chrétiens-démocrates aux prochaines élections. Schmidt en a profité pour faire admettre ses hommes de confiance à des postes clé de l'appareil de son parti (exemple Vischnenski à la vice-présidence). Mais, vu l'importance des contradictions qui subsistent, Schmidt aura sans doute du mal à confirmer son succès et à maintenir le consensus du SPD au-delà des échéances électorales de 1980.

A. R.

Attaque vietnamienne contre un camp de nationalistes cambodgiens

UN millier de soldats vietnamiens, soutenus par des tirs d'obus de 105 mm, ont attaqué un camp de résistants cambodgiens nationalistes, juste à la frontière khméro-thaï. Les soldats de l'armée d'occupation ont pourchassé les résistants à l'intérieur du territoire thaïlandais, provoquant, en raison de cette nouvelle violation territoriale, la riposte de l'artillerie thaïlandaise. 30 000 réfugiés ont dû gagner la Thaïlande pour échapper à l'attaque vietnamienne.

L'objectif du Vietnam semble être d'arriver à contrôler les régions frontalières où sont entassées 500 000 personnes et d'empêcher ainsi le passage des résistants cambodgiens d'un côté à l'autre de la frontière khméro-thaï.

Le camp nationaliste qui vient d'être attaqué est dirigé par Son Sann, ancien premier ministre de Sihanouk, actuel dirigeant du Front national de libération du peuple cambodgien. Comparée à d'autres organisations nationalistes, l'organisation de Son Sann semble s'affirmer dans la lutte contre les occupants vietnamiens, comme la plus nombreuse et la plus disciplinée de tous les groupes nationalistes non « khmers rouges ».

Résistance palestinienne : bilan de ses actions en 79

LA semaine dernière le FPLE a lancé contre les troupes éthiopiennes une contre-offensive appuyée par cinq chars et de l'artillerie récupérée à l'ennemi, indique le représentant de cette organisation dans la capitale soudanaise (Khartoum). A l'aide du matériel saisi à l'ennemi à Nafka, le FPLE aurait anéanti sept brigades éthiopiennes. Une caserne ainsi que des bâtiments officiels auraient également été attaqués à Ghinda, ville située entre le port de Massawa et Asmara, la capitale de l'Erythrée.

Erythrée : contre-offensive du FPLE

LA Résistance palestinienne a effectué cette année « 201 opérations militaires contre l'ennemi sioniste dans les territoires occupés », a annoncé jeudi 6 décembre l'agence palestinienne Wafa. « *Parmi les importantes opérations effectuées jusqu'ici par des commandos palestiniens* », l'agence indique que « *cinq ont eu lieu dans la région de Tel Aviv, quatre à Jérusalem, deux en Galilée, une à Naplouse, une à Demona dans le Neguev* ».

UKRAINE (URSS)

Un compositeur calomnié et arrêté

Après avoir assassiné un jeune poète très populaire en Ukraine, Volodymir Ivassiouk, en mai 1979, les autorités soviétiques ont arrêté, en octobre dernier un compositeur après avoir fabriqué contre lui une accusation de viol. Le véritable motif de son arrestation est qu'il a élevé la voix pour la défense des libertés en Ukraine. Après avoir envoyé dans les camps les membres les plus représentatifs de l'opposition nationale, les dirigeants soviétiques s'attaquent maintenant à ceux qui soutiennent l'opposition nationale. Tous les moyens sont utilisés pour tenter d'isoler tous les représentants de l'opposition, empêcher le développement d'un soutien populaire. Deux Ukrainiennes émigrées prennent la défense de Horbal et appellent à le soutenir.

Joëlle FECLAZ

LE 24 octobre dernier, Mykola Horbal, poète et compositeur ukrainien, était arrêté pour la seconde fois. En 1970, il avait été condamné à cinq ans d'emprisonnement et à deux ans d'exil pour avoir écrit le poème Douma, poème qu'il n'avait pas tenté de publier d'ailleurs.

(...) Durant ses années de camp, Horbal acquiert ses convictions nationales et politiques, en désaccord total avec l'hypocrisie régnante et la pauvreté spirituelle. Libéré, il prend la défense de la dignité et des droits élémentaires de l'homme.

(...) Dans une lettre adressée à P. E. Trudeau, premier ministre canadien, il lui demande d'intervenir en faveur de Smohytel, condamné en fait pour avoir voulu émigrer. Il dénonce avec indignation la terreur morale exercée sur l'historien Mykhaïlo Melnyk, terreur qui le conduit au suicide (...).

Lors des funérailles d'Ivassiouk, compositeur assassiné, Horbal se voit confisquer son appareil photo. Chassé de son travail et n'ayant plus la perspective de pouvoir exercer son métier, il gagne sa vie en accomplissant de durs travaux physiques, perpétuellement en butte à la suspicion, il ne voit aucune planche de salut en dehors de l'émigration. Et c'est en vain qu'il essaye depuis juin 1979 d'obtenir le droit de se rendre aux États-Unis.

Le pouvoir ne recule devant aucun moyen pour étouffer le mouvement oppositionnel, moyens particulièrement durs et cyniques en Ukraine. Pour discréditer Mykola Horbal, afin que la population ne prenne fait et cause en sa faveur et afin qu'aussi soient dissimulés les graves problèmes internationaux et politiques soulevés par Horbal, on essaye de l'incriminer dans une affaire de viol.

Nous estimons que le moyen employé pour arrêter Horbal est un essai pour tester le niveau de conscience de la population. Si des collègues, dans le monde musical de Mykola Horbal, nous ses amis et, de manière générale, les défenseurs de la justice et de la conscience, n'unissent pas leurs forces pour prendre sa défense, alors on pourra considérer l'expérience comme réussie. Des expérimentateurs pourront continuer d'employer cette méthode sur tous ceux qui manifesteront leur opinion.

Nous demandons de ne pas demeurer dans l'indifférence coupable et attendre qu'Horbal soit reconnu coupable ou non. Nous assurons qu'Horbal n'a commis aucun délit, aucun forfait amoral et que le crime réside dans cette affaire préfabriquée.

Raïssa Moroz et Nadia Svitlychna
Document transmis par le Comité français de soutien au groupe ukrainien de surveillance des accords d'Helsinki (110, avenue d'Italie 75013 Paris)

ZIMBABWE

L'accord de principe déjà violé par l'armée rhodésienne

APEINE l'accord de principe sur un cessez-le-feu était-il conclu à Londres, il y a quelques jours (entre la Grande-Bretagne et le Front patriotique) qu'il était déjà violé dimanche par l'armée rhodésienne. Elle a attaqué les camps de réfugiés protégés par le Front patriotique, au Mozambique et en Zambie. Réagissant à ces agressions, dont le gouvernement britannique avait annoncé qu'elles ne se renouveleraient pas, un porte-parole du Front patriotique a déclaré à Londres qu'elles « *prouvent que les Rhodésiens ne veulent pas négocier* ».

De son côté, un porte-parole de la ZANU devait déclarer : « *Ces raids confirment que les forces de Muzorewa sont prêtes à massacrer nos hommes si nous acceptons les zones militaires de regroupement* ».

D'autre part, les difficultés ne manqueront pas pour assurer un déroulement équitable de nouvelles élections au Zimbabwe, si toutefois celles-ci ne sont pas remises en cause par l'attitude du gouvernement de Salisbury. En effet, celui-ci disposera d'énormes moyens de propagande à son service : l'ensemble de la presse écrite ainsi que la radio et la télévision, sans compter que certains fermiers racistes blancs ont déjà déclaré qu'ils empêcheraient le Front patriotique de faire campagne dans leurs domaines. 1,6 millions de noirs sur les 7 millions que compte la population du Zimbabwe travaillent sur ces fermes appartenant à des propriétaires blancs. D'autre part, le Front ne dispose pas des facilités d'une organisation légale, ses deux composantes, la ZANU et la ZAPU, restant interdites. Le régime raciste de Salisbury semble prêt à utiliser tous les moyens pour discréditer le Front et l'empêcher de gagner les élections prévues dans un délai de deux mois. Cette propagande, qui fait preuve d'un anticommunisme agressif, est surtout destinée aux fermiers blancs et aux entrepreneurs devant lesquels sont agités le « spectre » du « collectivisme » et celui des « nationalisations ».

Frank ROUSSEL

APPEL A L'OPINION PUBLIQUE

Pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée

Soutenir les efforts qui sont faits pour contribuer à la réunification d'un pays, d'un peuple, maintenu arbitrairement divisé en deux par l'impérialisme américain est une tâche internationaliste. Dans ce cadre, nous vous invitons à faire connaitre et faire signer largement autour de vous, y compris dans les syndicats, cet appel du Comité international de liaison pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée.

Les signatures peuvent être adressées au journal qui transmettra.

AU début de cette année, les peuples ont accueilli avec joie et espoir la nouvelle de la reprise du dialogue entre le Nord et le Sud de la Corée pour la réunification. Mais ce dialogue ne progresse pas selon les espérances ; la partition de la Corée, qui constitue l'un des foyers de tension internationale, ne saurait se prolonger davantage, tant pour les intérêts nationaux du peuple coréen que pour la paix et la sécurité en Asie et dans le monde.

En conséquence, le Comité international de liaison pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée, considérant que la réunification de la Corée doit être réalisée le plus rapidement possible, selon la volonté nationale du peuple coréen et le vœu des peuples, lance cet appel à l'opinion publique :

1) — Les deux parties Nord et Sud de la Corée doivent cesser immédiatement les calomnies et diffamations réciproques, arrêter inconditionnellement toutes les activités militaires hostiles menaçant l'autre partie, et parvenir à la convocation d'un congrès de toute la nation pour discuter du problème de la réunification de la Corée, reflétant la volonté nationale sur la base des principesde la Déclaration conjointe Nord-Sud du 4 juillet 1972.

2) — Les autorités sud-coréennes doivent garantir la libre activité de tous les partis et organisations sociales, et démocratiser la vie sociale et politique.

3) — Le gouvernement des Etats-Unis doit retirer immédiatement ses troupes de Corée du Sud, comme promis lors de la campagne électorale présidentielle et s'engager sur la voie du dialogue avec la RPDC (République populaire et démocratique de Corée) pour résoudre le problème de la Corée.

4) — Les gouvernements et organisations sociales de tous les pays et les organisations internationales doivent exprimer leur soutien et leur solidarité au peuple coréen dans sa lutte pour une patrie réunifiée et contre la pérennisation de la division.

Le Comité international de liaison pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée souhaite que les partis politiques et les organisations de tous les pays, les organisations internationales et les personnalités sensibles aux souffrances endurées par le peuple coréen à cause de la division, et intéressés par la défense de la paix et la sécurité mondiales, expriment leur soutien à cet appel.

A UNE SEMAINE DU SOMMET DE L'OPEP

Réunion de l'agence internationale de l'énergie

LES vingt pays membres de l'AIE (Agence internationale de l'énergie, dont la France ne fait pas partie), sont réunis depuis lundi 10 décembre 1979 à Paris pour tenter de limiter les importations de pétrole pour 1980.

Mais les pays occidentaux membres de l'AIE sont encore bien loin de l'objectif qu'ils se sont fixés, (moins 10 % pour 1980), alors qu'ils n'ont pas réussi à obtenir une diminution de leur consommation de 5 % pour cette année. Une des préoccupations des pays occidentaux consommateurs de pétrole sera également de tenter de mettre un peu d'ordre sur le marché libre de Rotterdam. Mais l'AIE peut-elle prendre des sanctions contre ses membres qui achètent du pétrole au prix « *spot* » dépassant le cours officiel, alors que pratiquement tous, à commencer par les Etats-Unis, ont recours massivement à des achats sur le marché libre ? Les pays consommateurs occidentaux sont donc mal placés pour reprocher ses tarifs à l'OPEP alors que le pétrole s'arrache à des prix faramineux sur les marchés libres européens.

D'autre part, les Etats-Unis vont pousser les pays européens à boycotter le pétrole iranien, rien n'indique qu'ils seront suivis par l'Europe dans leur guerre économique.

A la veille de la réunion de l'OTAN

CE mercredi 12 décembre, s'ouvre à Bruxelles la réunion de l'OTAN, qui doit discuter de l'installation de fusées Pershing en Europe et de l'organisation de négociations avec l'URSS. Déjà lundi 10 décembre se tenait une réunion du comité des ministres de la défense, dit « Eurogroupe ». Onze pays y étaient représentés sur les quinze qui composent « l'Alliance ».

DES RÉACTIONS EN EUROPE

Les USA, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne de l'Ouest sont pour l'installation des nouveaux missiles, accompagnée du retrait de mille têtes nucléaires et de treize mille soldats américains d'Europe de l'Ouest contre le retrait de trente mille soldats soviétiques d'Europe de l'Est. Par contre, certains gouvernements sont réticents ou partagés. Ainsi, aux Pays-Bas, la chambre des députés s'est opposée majoritairement à une implantation immédiate des missiles. Ce qui peut influencer la décision du conseil des ministres néerlandais.

En Belgique, le conseil général du Parti socialiste s'est prononcé contre l'implantation des fusées, ce qui risque de provoquer un remaniement ministériel, puisque le ministre des affaires étrangères (socialiste) était, lui, favorable à l'installation.

Les autres partis de la coalition gouvernementale belge sont divisés, compromettant ainsi l'avenir déjà fragile de cette coalition.

En outre, vingt mille personnes ont manifesté, dimanche, à Bruxelles contre l'implantation des missiles.

Des manifestations se sont également déroulées au Danemark. C'est ce mardi 11 décembre que le gouvernement danois arrête sa position.

MARCHAIS ÉCRIT A GISCARD

Bien que la France ne soit pas directement concernée par l'installation des missiles, Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a adressé lundi 10 décembre une lettre à Giscard d'Estaing. Il lui demande d' « *œuvrer pour la conclusion dans les délais les plus rapprochés d'un traité franco-soviétique de sécurité mutuelle.* »

Selon Marchais, « *une idée essentielle nous anime : il faut négocier avant tout fait accompli ; il faut chercher une sécurité égale pour tous dans la diminution équilibrée des forces armées et des armements* ».

Au début de sa lettre, il est dit : « *L'installation en Europe, à nos frontières, de centaines de nouveaux missiles américains ferait courir des risques considérables à notre peuple, à la France. Elle augmenterait les risques d'un conflit dans lequel notre pays pourrait être entraîné. En outre, elle représenterait un nouveau pas dans la course aux armes nucléaires d'extermination massive.* »

Faisons quelques brèves remarques. Il est exact que cette mesure accroît la course aux armements et donc que le danger de guerre grandit. Mais tel que Marchais présente les choses, il inverse les faits : ce ne sont pas les missiles américains qui menacent la France et l'Europe, mais bien toute l'armada soviétique concentrée en Europe de l'Est, à ses frontières, à quelques centaines de kilomètres de nos frontières. C'est un « fait accompli ». Pourquoi passer cela sous silence et détourner l'attention en parlant de négocier avec l'URSS ?

Cette dernière a retourné le rapport des forces en sa faveur. De plus, le pacte de Varsovie a un avantage sur celui de l'OTAN : même s'il y avait dissolution simultanée des deux blocs, la question ne serait pas résolue. En effet, cela n'empêcherait pas les Soviétiques de stationner en Pologne, Tchécoslovaquie, RDA, Hongrie. Il y aurait donc toujours la supériorité militaire soviétique.

En fait, un traité franco-soviétique ne serait que de la poudre aux yeux et n'empêcherait nullement les Soviétiques de continuer fébrilement leur sur-armement et la préparation à la guerre. Les faits ont montré que les dispositions des accords d'Helsinki n'ont rien résolu, mais au contraire contribuent à entretenir des illusions sur la prétendue détente.

C. L.

APRES LA RUPTURE DES RELATIONS PAR LA GRANDE-BRETAGNE

Déclaration du Kampuchea démocratique

LA Grande-Bretagne a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec le gouvernement du Kampuchea démocratique dirigé par Pol Pot. Un porte-parole cambodgien a déclaré que cette action encourageait objectivement le Vietnam et les autres expansionnistes qui veulent dominer tout le Sud-Est asiatique et les voies maritimes de la région, en particulier le Détroit de Malacca.

Toutefois, poursuit la déclaration : « *Le gouvernement du Kampuchea démocratique espère que, face à l'agression de Hanoï contre le Kampuchea et aux crimes commis par les expansionnistes vietnamiens, le gouvernement britannique observera, comme par le passé, les principes du droit international et de la Charte des Nations Unies et continuera à adopter des mesures appropriées sur le plan politique, diplomatique, économique et autres pour forcer le gouvernement de Hanoï à retirer immédiatement et inconditionnellement toutes ses troupes au Kampuchea conformément à la résolution adoptée par la 34e session de l'Assemblée générale de l'ONU le 14 novembre 1979* ».

Des camps à la palestinienne

A L'INITIATIVE de l'Association France-Cambodge une soirée a eu lieu à Montpellier le jeudi 6 décembre afin de condamner l'agression vietnamienne au Kampuchea, exiger le retrait des troupes vietnamiennes et par ailleurs développer l'aide humanitaire en faveur du peuple kampuchéen. Cent cinquante personnes étaient présentes et de nombreuses associations soutenaient ce meeting. Différentes personnalités, et notamment un membre du Comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France, le Père Cardonnel et le docteur Andréi, qui ont participé à la conférence de Stockholm, ont pris la parole et ont parlé du drame du peuple du Kampuchea avec beaucoup d'émotion montrant bien la nécessité d'une large aide humanitaire et de dénoncer la famine organisée par les troupes vietnamiennes.

Pour cela, de nombreux exemples ont été donnés : interdiction aux paysans de cultiver, confiscation des outils, pose de mines dans les rizières. Quant aux camps de réfugiés, le docteur Andréi les a qualifiés de camps à « la palestinienne ». Tout le monde comprend ce que cela signifie : un peuple chassé de son pays, sans cesse bombardé, tué, mais aussi un peuple qui résiste. Tel est le peuple du Kampuchea.

Correspondante Montpellier

La lutte se poursuit à la SAFT-Tamaris

Depuis lundi 10 décembre dans l'après-midi, les travailleurs occupent l'église Saint-Paul, à quelques pas de la bourse du travail à Alès.

Cette occupation, appuyée par l'organisation de collectes et des diffusions de tracts, vise à populariser la lutte des travailleurs de la SAFT, en grève depuis plusieurs semaines.

D'autre part, « *sous la pression des pouvoirs publics* », une rencontre a lieu aujourd'hui à Paris entre les représentants des travailleurs et le PDG de la SAFT.

Correspondant Montpellier

SNECMA : ALORS QUE LES DEBRAYAGES SE POURSUIVENT

Véritable déclaration de guerre de la direction contre les travailleurs

Loin de céder devant leur lutte, pour justifier le présentéisme aussi et convaincre enfin les travailleurs de l'inutilité de leur grève actuelle, le patron de la SNECMA a publié le 6 décembre une nouvelle note No 783, intitulée *« le présentéisme et les mesures prises pour l'améliorer »* ! Une véritable déclaration de guerre aux travailleurs des différentes usines SNECMA, qui sous des formes diversifiées poursuivent leur mouvement !

1 — Le patron dans sa note commence par prêcher la nécessité des *« efforts à faire pour faire face à la compétition internationale »* et prétend *« assurer l'emploi »* sans remettre en cause *« les avantages sociaux dont le personnel bénéficie du fait de la loi »*.

On sait ce que cela veut dire à la SNECMA dont l'Etat capitaliste est le principal actionnaire et le plus gros client.

On nous laisse à 41 h 30 par semaine ; on embauche de plus en plus de hors-statut et d'intérimaires, on crée des filiales (Hispano...) pour mieux nous diviser, on grignotte chaque année nos augmentations générales, on sélectionne de plus en plus les rallonges individuelles et on tourne de plus en plus les lois.

2 — Dans sa note, le patron de la SNECMA rappelle ensuite tous les avantages sociaux (congés maladies familiaux, maternité, droits syndicaux, etc.) qui sont en fait... presque tous restés ou revenus au minimum légal.

3 — Toujours dans sa note, pour justifier le présentéisme, le patron de la SNECMA cite ensuite des chiffres sur l'absentéisme dont il ressort que :

— 4 484 personnes (soit 43 %) ont été absentes plus de dix jours en 1978 ; les notes sur le présentéisme frappent donc 43 % de travailleurs qui se voient exclus de toute rallonge !

— 77 % des absences sont dues aux maladies ou accidents du travail et 5 % aux grèves. On voit bien à quoi la direction générale s'attaque : elle noie ces deux causes d'absences au milieu de quelques autres pour mieux nous faire croire qu'elle ne veut pas spécialement porter atteinte au droit de se soigner ou au droit de grève.

— 1 273 travailleurs (12 %) ont été absents plus de 34 jours. Cette *« population de grands absents »* comprend des *« jeunes ou récemment embauchés »*. Notons les termes de plus en plus péjoratifs pour désigner à la haine publique ces malades qu'on traitera bientôt de *« tire au cul »*. C'est bien la même politique patronale que chez Alsthom où la liste noire des absents a été affichée...

De plus, l'indemnisation de ces affreux *« grands absents »* a été payée à 27 % pour la Sécurité sociale, dit la note, et à 73 % par la SNECMA. Déduisez : ne confodnez pas hôpital, patron et pilanthropie ; cotisez plus à la sécu, luttez contre la Sécurité sociale pour qu'elle vous rembourse plus, au lieu de lutter bêtement contre votre gentil patron qui vous veut du bien.

Ces 1 273 affreux malades ont eu le culot *« tout en constituant une charge financière importante pour la collectivité et la société »*, d'entrainer en outre *« pendant trois ans un surcroit de charge de travail pour les personnes présentes ainsi que la mise en place d'un certain nombre d'intérimaires »*. Concluez : si vous êtes malades, vous êtes un emmerdeur, un parasite, un fainéant, vous êtes la cause du surmenage de vos copains de boulot et la cause de l'intérim !

Ce langage, les délégués l'ont tous entendu de leur chefaillon quand il veut les dresser contre les autres travailleurs. C'est le langage de division de la classe ouvrière.

LA LUTTE SE POURSUIT

Il n'est pas sûr que ce langage nous divise et nous endorme : au contraire, dans la lutte actuelle à la SNECMA, il se peut que cette troisième note de déclaration de guerre à l'absentéisme soit ressentie comme une giffle à la figure des 4 484 travailleurs *« absentéistes »*. En attendant la lutte continue :

— A Corbeil, depuis mercredi dernier, les travailleurs débrayent plusieurs fois par jour, chaque atelier rendant visite à l'autre pour désorganiser la boite.

A Villaroche, ce vendredi 7 décembre, plusieurs débrayages d'une demi-heure avec manifestations dans les ateliers et les bureaux ont créé un climat de plus en plus désordonné et contestataire. Les travailleurs veulent de plus en plus *« occuper des centres vitaux par roulement »*, ce que 78 % d'entre eux ont voté en assemblée.

Les jours qui viennent verront sûrement se concrétiser cette forte volonté de lutte des travailleurs.

Des travailleurs en lutte de la SNECMA syndiqués CGT et CFDT

Assemblée générale devant la SNECMA-Corbeil

La fin de la liberté d'affichage

Ce mercredi, selon toute probabilité, l'Assemblée nationale adoptera définitivement une loi portant gravement atteinte à l'affichage d'opinion. Le texte gouvernemental prévoit de fortes amendes touchant les partis ou associations qui n'auront pas les moyens de s'offrir un affichage payant : jusqu'à 10 000 F par affiche illégalement apposée.

La loi en cours de discussion, déposée en avril de cette année, vise à réglementer *«la publicité extérieure et les enseignes»*. Le projet se présente comme paré des intentions les plus louables : il s'agirait de protéger l'environnement contre la publicité envahissante. Sous ce couvert, c'est d'une grave attaque contre le droit d'affichage qu'il s'agit. Le projet comporte les principales dispositions suivantes :

— interdiction d'afficher près des monuments historiques et dans les sites classés ;

— création de zones d'affichage autorisé dans les agglomérations, à la discrétion des autorités municipales ;

— peines d'amendes pour les poseurs d'affiches hors des lieux autorisés, avec obligation de remettre les murs en l'état, sous astreinte financière.

Cette législation pouvait causer quelque préjudice aux afficheurs publicitaires : ceux-ci se sont émus, et, au cours des navettes entre l'Assemblée et le Sénat, le texte a été remanié pour permettre de multiples dérogations concernant l'affichage publicitaire. Pour celui-ci, l'argument du cadre de vie ne joue plus ; les panneaux publicitaires continueront à proliférer.

En ce qui concerne l'affichage politique ou associatif, en revanche, toute affiche débordant des cadres admis pourra entraîner la condamnation de ses auteurs à une peine d'amende pouvant aller jusqu'à 10 000 F... par affiche. Quelques atténuations ont été apportées au texte initial, qui prévoyait, au cas où le colleur n'aurait pas été pris sur le fait, de poursuivre l'association ou la personne pour le compte de laquelle l'affiche était collée. Cette disposition aurait permis de frapper à la caisse toute organisation collant hors d'une zone autorisée.

Fort heureusement, certains députés se sont avisés de ce qu'un adversaire politique pourrait leur faire endosser la responsabilité d'affiches frauduleusement collées. Cette disposition a donc été repoussée : on ne pourra poursuivre qu'en établissant la preuve de l'identité de la personne qui aura collé l'affiche.

Il n'en reste pas moins que le projet constitue une grave restriction au droit d'affichage pour tous ceux, partis ou associations, qui ne peuvent s'offrir une publicité payante, à moins qu'ils n'acceptent de se cantonner dans les panneaux d'affichage libre, dont la superficie n'est nulle part précisée. La volonté politique contenue dans ce texte a été explicitement exprimée par le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Foyer, qui déclarait : *«L'idée essentielle est de partir d'une position de principe dure, l'interdiction, pour aboutir à des règlements particuliers»*.

Le gouvernement se donne là une loi qui lui permet, par la grande latitude donnée aux amendes (de 50 à 10 000 F), de moduler son application, au coup par coup, selon des critères d'opportunité politique.

François NOLET

Négociations médecins-caisse d'assurance maladie

«*NON à l'enveloppe globale* » ! Tel était le mot d'ordre des médecins, en grève le 23 octobre dernier, à l'appel notamment de la CSMF (Confédération des Syndicats médicaux). Refusant que l'augmentation de leurs honoraires dépende du volume et du montant des prescriptions, et que les dépenses de la médecine de ville ainsi que le budget des hôpitaux soient alignés sur la progression des PIB (produit intérieur brut), ces deux mesures constituant ce que le ministre Barrot appelle « l'enveloppe globale », la CSMF ne voulait pas à l'époque discuter une nouvelle convention avec les caisses d'assurance-maladie, tant que ce projet d'« enveloppe globale » serait maintenu, et qu'une entrevue n'aurait pas lieu avec le ministre de la Santé.

De son côté, la FMF (Fédération des médecins de France), a commencé de négocier début novembre la nouvelle convention. Dès lors, ne voulant pas prendre le risque de voir cette convention signée sans sa participation, la CSMF a décidé de participer aux discussions. Barrot lui a d'ailleurs adressé une lettre indiquant que si l'objectif de restreindre les dépenses de santé restait inchangé, les moyens devaient en être décidés de concert avec les médecins...

NOUVELLE DROITE

Le GRECE, le prince et le président

Le GRECE vous vous rappelez. C'est un des groupements de la Nouvelle droite dont on a tant parlé au printemps. Ces « penseurs » de la nouvelle droite et du GRECE en particulier ont lancé une campagne dans toute la France autour de trois thèmes – « *pour l'identité culturelle, pour l'enracinement européen, pour la construction de l'histoire* ».

Par ailleurs, ce groupement organise à Paris le 9 décembre, au Palais des congrès sur le thème « *contre tous les totalitarismes* ». Pourquoi attacher de l'importance à ce phénomène alors qu'il se passe tant d'autres choses par ailleurs ? Tout simplement parce que tout ce que peut dire le GRECE dans ses publications confidentielles, on le retrouve ensuite sous la plume du Prince Poniatowski édité en livre de poche et enfin dernière étape de façon édulcorée dans la bouche du Président. Le GRECE puis le Prince et enfin le président.

QUE veut cette nouvelle droite ? Elle qui affirme une volonté de « guerre culturelle ». A la question « *En quoi la « Nouvelle droite est-elle nouvelle* » ? Alain de Benoist, son leader, répond : « *(...) Elle l'est enfin par son désir de bâtir un corps de doctrine touchant, sans aucune exception à tous les domaines de la science et de la vie de l'esprit* ». C'est bien de cela qu'il s'agit : créer un système de référence idéologique paré de la fraîcheur du nouveau et propre à créer le consensus. Les nouveaux philosophes sont passés, maintenant place à la Nouvelle droite. Bien que différente, leur démarche est néanmoins complémentaire. L'idée force des nouveaux philosophes était « *Le socialisme porte le goulag, comme la nuée porte la tempête* » leur objectif : démolir jusqu'à l'idée même du socialisme. Ils sont apparus au moment de la crise économique, crise qui pousse à s'interroger sur la possibilité d'un autre système. Sans dire que ces campagnes idéologiques sont orchestrées par un meneur occulte, il faut noter que dans le sillage des nouveaux philosophes, s'est engouffrée la nouvelle droite qui propose tout une série de thèmes pour remédier à la crise actuelle : une reprise des mythes indo-européens, une nouvelle société basée sur l'élitisme et la sélection des meilleurs, l'exaltation du bloc-européen, de la dite « race blanche ».

LE REDÉPLOIEMENT IDÉOLOGIQUE

Mais ce qui est troublant, c'est que nos penseurs se refusent à être définis comme un mouvement politique : « *La Nouvelle droite c'est un phénomène intellectuel et culturel... Les prises de position favorables ou hostiles de la classe politique à son endroit lui importent autant que si elles émanaient des éleveurs de chiens ou des fabricants de scaphandres...* » écrit Alain de Benoist. Louis Pauwels autre penseur de la Nouvelle droite écrit dans le *Figaro magazine* : « *Mais que peut l'homme politique, fut-il au sommet, quand il a vu de ce sommet que les solutions essentielles n'étaient pas de son domaine, mais dans un réveil culturel* » ? Le président lui répond en écho dans *Paris Match* (début septembre) : « *Je crois qu'une société ne peut vivre longtemps sans croyance collective. Je crois également qu'on ne les suscite pas de façon artificielle. Ce qu'on peut faire, c'est promouvoir intensément le développement culturel. Et là, ce n'est pas une affaire d'Etat mais de société... L'idée que c'est à partir du débat politique que pourraient apparaître en France des croyances collectives est une erreur...* » croyance collective, cela signifie accord de tous sur une vérité commune, ça sonne un peu comme consensus. Il semble bien qu'au redéploiement économique des monopoles corresponde aussi un redéploiement idéologique, une nouvelle offensive de la bourgeoisie pour faire passer ses intérêts propres comme étant ceux de l'ensemble et en particulier ceux de la classe ouvrière. Et la Nouvelle droite occupe une place importante dans cette campagne. On retrouve à des niveaux différents toujours les mêmes thèmes. Ainsi, à propos de l'opposition gauche-droite : « *(... Au binôme archaïque gauche-droite se substitue désormais une problématique à quatre pôles : vieille droite-vieille gauche- nouvelle droite, nouvelle gauche avec toutes les combinaisons qui en découlent* ». On croirait entendre le « président » lorsqu'il parlait de l'ouverture à l'occasion de son voyage dans le Sud-Ouest.

1 CONTRE 99

Autre exemple de ces relais et de cette résonnance : le thème du 1 contre 99 développé par Giscard en conclusion de son dernier entretien télévisé. « *Nous avons été en classe les uns et les autres, et quand on est en classe, on est un sur trente et un sur trente ne dicte pas sa volonté aux vingt-neuf autres. Eh bien nous serons un sur cent à la fin du siècle, ce qui pose pour la France en tant que telle un problème de survie* ». Ce que Giscard d'Estaing dit à mots couverts, le déclin de l'impérialisme français et la montée du tiers monde, Ponia, le Prince, l'exprime plus fort : « *Les pays de race blanche, qui, pendant des millénaires ont conduit à un rythme de progrès toujours plus rapide la civilisation du monde, sont en danger de disparition (...). La France a, elle aussi, glissé en dessous de la barre de survie.* » Vous avez bien lu la race blanche, y aurait-il pour notre prince, une race d'élite qui serait menacée ? Et par qui ? « *C'est la race indo-européenne qui porte l'élan scientifique, technique et culturel et qui imprime sa marque à l'essor de nos sociétés* » écrit Poniatowski dans une autre page de son livre « *l'avenir n'est écrit nulle part* ». Parlant plus loin de ce qu'il appelle « *la population blanche* », Poniatowski écrit : « *Elle se bouche les oreilles pour ne pas entendre des vérités premières et évidentes : (...) les immigrés vont vous pousser hors de chez vous* » et un peu plus haut on peut lire de la même plume : « *la quasi totalité de l'augmentation de 50 % de la population mondiale d'ici la fin du siècle se fera au bénéfice des pays en voie de développement, c'est-à-dire autres que ceux de race blanche.* » C'était le deuxième relais, extrait du livre « *l'avenir n'est écrit nulle part* » dont beaucoup se plaisent à dire qu'il a été en partie écrit par Alain de Benoist.

DU RACISME AU CONSENSUS

Mais, voyons maintenant la source de ces idées, ou plutôt leur formulation brute. Dans le livre du « Club de l'Horloge » cousin du GRECE intitulé *La politique du vivant*, on peut lire ceci : « *Biologique et culturel forment un tout : une société est un système bioculturel complexe où les deux sphères s'interpénètrent et interagissent* ». Un peu plus loin on parle « d'élites sociobiologiques » et l'auteur du livre explique la décadence des civilisations par le mélange des populations et la perte de la spécificité biologique.

Il écrit ceci à propos de l'Europe : « *Si sa population continue de s'effondrer tandis que les peuples du tiers monde connaissent une démographie galopante, l'Europe ne maintiendra plus longtemps sa civilisation spécifique* ». Mais où veulent-ils en venir ? On le comprend mieux en lisant le livre *Race et intelligence* de J.P. Hebert aux Editions Copernic (1) : « *Chez le Noir, la connaissance proprement intellectuelle et les efforts voulus et orientés par la réflexion sont moins fréquents que chez l'homme blanc* ». Et voilà que la Nouvelle droite dit crûment ce que suggère le président. N'est-ce pas le même président qui disait en 1974 au colloque « *Biologie et devenir de l'homme* » : « *Le patrimoine spirituel d'une civilisation vécue collectivement répond au patrimoine génétique d'une descendance biologique* » ? Ces idées de la Nouvelle droite sont répercutées et amplifiées au moyen de plusieurs supports et sont susceptibles de devenir une force matérielle. Le pouvoir s'en sert pour tenter de réaliser le consensus autour des monopoles comme si ouvriers et patrons avaient les mêmes intérêts face aux travailleurs immigrés et face aux pays et peuples du tiers monde (cf. la campagne sur le pétrole et l'Iran).

Cela commence par des idées dans une revue obscure pour se terminer par des expulsions de travailleurs immigrés ou des interventions militaires en Afrique. Parce que ces idées reflètent les besoins de la classe dominante frappée par la crise économique.

Léon CLADEL

---

* GRECE : groupe de recherche et d'étude de la Culture européenne issu du groupe fasciste Europe Action, développe des thèses fascistes sous un verbiage scientifique.
Le Club de l'Horloge : autre officine de la Nouvelle droite.
Éditions Copernic : Maison d'édition de la Nouvelle droite dirigée par Alain de Benoist.

Cette affiche ignoble est une couverture d'Europe Action, composé d'anciens de l'OAS ; de ce groupe est issu le GRECE. Cette couverture qui date des années 60 exprime en raccourci ce que dit de façon scientifique la nouvelle droite d'aujourd'hui

PTT «GARAGE DU CHEMIN VERT» A PARIS

Lutte pour les conditions de travail

Interview d'un délégué CGT et d'un syndiqué CFDT

Grève du CTA de Pontoise en février 1979. « 35 heures le jour ! – 30 heures la nuit ».

Le « Garage du Chemin vert » à Paris, c'est l'un de ces garages d'où partent les camions jaunes des PTT qui transportent les sacs de courier. Au total, il y a environ ici 525 employés dont 350 chauffeurs et des mécaniciens. En gros, 200 employés, la grosse majorité à la CGT, les autres à la CFDT, FO est presqu'inexistante.

Moyenne d'âge : 30 ans. Et ici aussi, comme pour presque tous les provinciaux qui travaillent à la poste, on vit avec l'espoir que la mutation, le retour au pays sera pour bientôt, même si le nombre d'emplois créés est ridicule. Mais si encore pour beaucoup, « vivre et travailler au pays » est un rêve, ici, « travailler moins pour vivre mieux » devient quelque chose de possible, un courant irrésistible, une réalité à portée de la main pour laquelle il faut se battre.

Ce combat, les chauffeurs de « demi-nuit », c'est-à-dire ceux qui travaillent de 16 heures à minuit le mènent depuis bientôt un an maintenant. Un délégué CGT ainsi qu'un syndiqué CFDT (qui n'engage que lui-même) ont bien voulu me parler de ce combat, de cette grève.

HR : Tout d'abord, pouvez-vous me parler de vos horaires de travail ?

— CGT : Ici, ça travaille 24 heures sur 24, tous les jours de l'année. Il y a plusieurs vacations. Ça commence le matin autour de cinq heures, jusqu'au tour de 13 heures. Puis d'environ midi jusqu'à 20 heures et enfin de 20 heures à près de 5 heures du matin. Ceux qui font 20 heures-5 heures travaillent deux nuits de suite puis ont un jour de repos. Par exemple, ils bossent lundi et mardi, repos le mercredi et le cycle recommence le jeudi soir, etc.

— CFDT : Nous, on est les demi-nuit. On travaille de 16 heures à minuit et avant, on travaillant un samedi sur deux aussi.

HR : Quelle est votre revendication ?

— CGT : Les gars de demi-nuit ne veulent plus travailler le samedi parce que toutes leurs soirées sont pour ainsi dire gâchées. Et puis on veut arriver aux 35 heures sur ces services-là.

— CFDT : Dans les centres de tri, les copains qui travaillent en demi-nuit ont déjà cet avantage. C'est normal qu'on soit aligné sur eux. Pour le samedi libre, pour les nuits, c'est pareil on veut les 35 heures en deux nuits sans retour le samedi.

— CGT : Pour arriver aux deux nuits sur quatre à la DMT, c'est assez difficile. L'essentiel c'est d'arriver aux 35 heures.

HR : Comment a démarré la grève ?

— CGT : Les demi-nuit voulaient les 35 heures et être alignés sur les centres de tri. On en a discuté avec les gars pour voir si vraiment, ils étaient prêts à se mettre en grève le samedi. La grève a démarré en décembre 1978. A part quelques rares fois, elle a été toujours majoritaire à plus de 70 %.

HR : Pour qu'une grève soit suivie de la sorte, depuis tant de tempps, il faut que ça corresponde à une aspiration vraiment profonde...

— CGT : Ah oui ! Avant, on bossait un samedi sur deux, au bout de cinq mois de grève des samedis, on a eu deux samedis sur trois, puis l'administration a lâché trois samedis sur quatre en rajoutant vingt minutes aux vacations.

HR : Où en est la grève actuellement ?

— CGT : Pour l'instant, elle continue. Malgré un tract CFDT intitulé « Victoire », les quatre samedis sur quatre ne sont pas encore officiellement obtenus. C'est à l'étude, mais en bonne voie, puisque la vente des lignes a été arrêtée.

HR : Quelle est la tactique de l'administration ?

— CGT : Au début le silence, elle comptait que le mouvement tombe, puis elle a commencé à lâcher un samedi sur deux, en rallongeant la vacation de dix minutes, espérant sans doute nous dissuader de continuer. Mais les gars tient-trop à avoir leur samedi, surtout qu'à partir du moment où on en a obtenu trois comme maintenant, ils font seulement une grève par mois.

HR : Avec FO, ça c'est passé comment ?

— CGT : On ne les voit jamais, mais ils ont sorti un tract où ils disaient, je te lis : *« Le combat des 35 heures est mené par FO depuis plusieurs années sans tapage ni compromission devant Giscard-Barre »* ! Ça *a choqué* pas mal de gens a commencer par les adhérents de FO dont deux sont venus à la CGT. Une idée de la façon dont ils défendent leurs syndiqués : un Antillais qui était à FO a des problèmes pour ses congés, il va voir le chef de centre qui refuse de l'écouter, il va voir son syndicat, réponse : *« On s'occupe pas de ça »*... Alors je suis monté voir le directeur et le gars a eu satisfaction.

HR : L'unité avec les autres services, comment a-t-elle marché ?

— CGT : Il n'y a que les demi-nuit qui ont mené l'action. Dans les autres services en nuit et en jour, il n'y a jamais eu d'action. On avait commencé une action pour les cycliques, c'est tombé à l'eau. Je m'en doutais : on faisait grève le samedi et on travaillait le dimanche.

— CFDT : C'est surprenant qu'il n'y ait eu que les demi-nuit dans l'action, et que ça ait donné aussi des résultats pour les nuit.

— CGT : Pour la revendication des 35 heures, tous les services sont inclus.

HR : Tu m'as parlé de FO, et l'unité avec la CFDT ?

— CGT : Ici, ça a bien marché ; à la base avec eux on arriverait à faire quelque chose, à s'entendre.

HR : L'unité entre l'ensemble des chauffeurs ?

— CGT : Il y a la question des AGR. Question mentalité ça va, il n'y a pas de rivalités, mais il faut reconnaître que ça passe difficilement. Les gars qui veulent rentrer aux Antilles sont assez combatifs, ils sont dans les luttes. Mais il y a ceux qui sont depuis près de 15 ans ici, ils sont installés, ils attendent la retraite pour partir et ils sont moins mobilisables, plus intégrés au système.

HR : Quels sont les enseignements les plus importants de cette grève, en particulier que penses-tu des centres de tri qui font la grève des samedis ?

— CGT : On en revient toujours à la même chose, il y a des centres de tri qui commencent la lutte pour les 35 heures, et d'autres qui ne font rien.

Pour avoir les 35 heures sur l'ensemble des PTT, il faut des grèves de masse de tous les services, que tous les postiers s'y mettent. C'est des noyaux ici et là qui font la grève, mais aux yeux du ministère, c'est rien. C'est un mouvement d'ensemble qu'il faudrait pour les faire reculer là-dessus.

Propos recueillis par le correspondant de Paris.

Cette interview a été réalisée il y a déjà quelques temps. Depuis, les choses ont évolué. Les « demi-nuit » ont obtenu satisfaction. De même les 35 h devraient commencer à entrer en application à partir du 1er janvier.

PROJET LECAT

Radios locales contre radios libres

AU cours du débat sur le budget de la radio-télévision française, Lecat a annoncé la décision suivante : *« A partir de février 1980, un réseau autonome de radios va être mis en place pour quelques mois dans un certain nombre de régions »*. Quel sera donc le fonctionnement de ces radios et dans quel cadre le gouvernement veut-il les mettre en place ? Lecat, ministre de la culture et de la communication se réclame *« d'une volonté politique de garantir un accès très libre à l'antenne »*. Des tranches de deux à trois heures de tribune (inspirées des « tribunes libres » de la troisième chaine) seraient prévues pour les élus locaux et régionaux, et les associations. En effet, d'après Lecat *« s'il ne faut pas abandonner le monopole de diffusion, non plus que celui de l'organisation de la programmation, il n'y a pas lieu pour autant de conserver le monopole de parole aux seuls hommes des services publics »*. Didier Quentin, chargé de mission au cabinet du ministre, a déclaré : *« On sera très ouvert sur les critères de représentativité »*. C'est *« un organisme indépendant »* composé notamment de magistrats, d'élus et de personnalités diverses qui serait chargé d'attribuer les temps d'antenne aux associations locales selon le principe que des tribunes libres de FR3 dont on a pu apprécier la « démocratie ».

A *Radio-France* et FR3 incomberait la mise en place de l'infrastructure technique.

BAILLONNER LES RADIOS LIBRES

« Si nous réussissons à mettre en place un système de ce genre, il n'y aura plus de place dans notre pays pour les initiatives anarchiques » : Lecat annonce clairement la couleur. Il s'agit de faire taire les radios libres et les procès ne suffisent plus.

En effet, les affaires Boulin, l'affaire des diamants ont montré de façon accrue le contrôle sévère que le pouvoir exerce sur les moyens d'information et sur la radio-télévision.

On entend souvent tel ou tel leader des partis de gauche se plaindre d'être interdit de télévision. La radio jusqu'à présent était épargnée et donnait l'impression (trompeuse) d'une plus grande liberté. Impression due aux fait qu'il s'agit de radios privées. Des radios privées dont l'Etat détient par le biais de la SOFIRAD (Société financière de radiodiffusion) une majorité des parts et qui, au mépris de la loi sur le monopole, émettent en France. Cela signifie que la loi du monopole de l'Etat sur la diffusion n'existe que pour renforcer le monopole de l'information.

L'opération radio locale lancée par le ministre de la communication intervient à un moment où le phénomène des radios libres a connu un certain développement, où de nombreux ouvriers en lutte, de nombreuses section syndicales créent leurs propres radios pour populariser leur lutte et débloquer l'information (*SOS-Emploi, Lorraine-Cœur d'Acier, Radio-Quinquin, Radio-Alsthom*, etc).

Par ailleurs, le pouvoir en place dans sa lutte contre les autres clans de la bourgeoisie, tente par tous les moyens d'exercer un contrôle exclusif sur tous les moyens d'information, presse parlée mais aussi presse écrite. L'importance de la presse de province non contrôlée par le gouvernement n'est pas négligeable. C'est peut-être un des aspects qui entre en compte dans la décision de Lecat.

Cette initiative gouvernementale n'ira pas sans problème. En effet, *FR3* et *Radio-France* sont en concurrence, sur les radios locales. Ces deux sociétés sont issues de l'éclatement de l'ex-ORTF. A Jacqueline Baudrier, PDG de *Radio-France* qui affirme *« Les radios locales c'est notre affaire »*, Claude Contamine, PDG de FR3 répond : *« Si ces radios sont locales, c'est notre problème »*. *Radio-France* a crée des radios de type FIP dans une quinzaine de villes et FR3 possède 18 radios régionales et 13 locales. Trois ou quatre régions seulement seront concernées par le réseau autonome de radios.

Un projet qui ne renforcera pas les possibilités d'expression des travailleurs soyons-en sûrs, mais qui vise à accroître le contrôle du pouvoir sur l'information.

Léon CLADEL

ECHOS *des entreprises et quartiers*

Page réalisée par Yves Lepic

CREAI A OLIVET (LOIRET)

Lutte des éducateurs

Sections CFDT-CGT avec le soutien des non syndiqués

A L'ECOLE régionale d'éducateurs spécialisés d'Olivet (dans le Loiret) la situation financière des éducateurs en formation est catastrophique. Cette année, sur 33 personnes 7 seulement bénéficient d'une bourse de promotion sociale (SMIC ou 70 % du salaire antérieur), 7 ont obtenu une bourse d'Etat 4/4 (570 F par mois) ; 3 ont obtenu une bourse d'Etat 3/4 (390 F par mois) et 2 ont obtenu une bourse d'Etat 2/4 (260 F par mois). 13 n'ont rien obtenu.

De plus, 8 personnes n'ont pu entrer en formation faute de moyens financiers, d'autres seront peut-être obligées d'abandonner au cours des 3 ans pour les mêmes raisons.

Dans le cadre de la lutte nationale contre les mesures antisociales du gouvernement, les éducateurs en formation de première année revendiquent :

** La rémunération des stagiaires en formation professionnelle à tous les ayant-droits, sans limite de quotas ou de statuts ;*
** La bourse d'Etat 4/4 relavorisée et indexée pour tous les autres ;*
** Le bénéfice de la Sécurité sociale pour tous sans cotisation volontaire.*

Tout ceci en attente :

1) D'une rémunération égale au SMIC revendiqué (3 000 F) pour tous ;
2) D'un statut de travailleurs sociaux ou une convention nationale de formation ;
3) De la reconnaissance du droit syndical.

Par ailleurs, les éducateurs en formation de première année ont engagé une lutte interne à l'école pour sauvegarder la qualité de leur travail et garantir leur formation.

Nous vous appelons à soutenir notre action, venez vous informer.

Pour nous contacter :
Permanence à l'école d'éducateurs spécialisés d'Olivet
2032, avenue du Général de Gaulle
45160 – Olivet

Du lundi au vendredi de 10 à 18 h. Permanence téléphonique les mardi et jeudi de 18 à 20 heures. Tél : 86 30 32 (16.38).

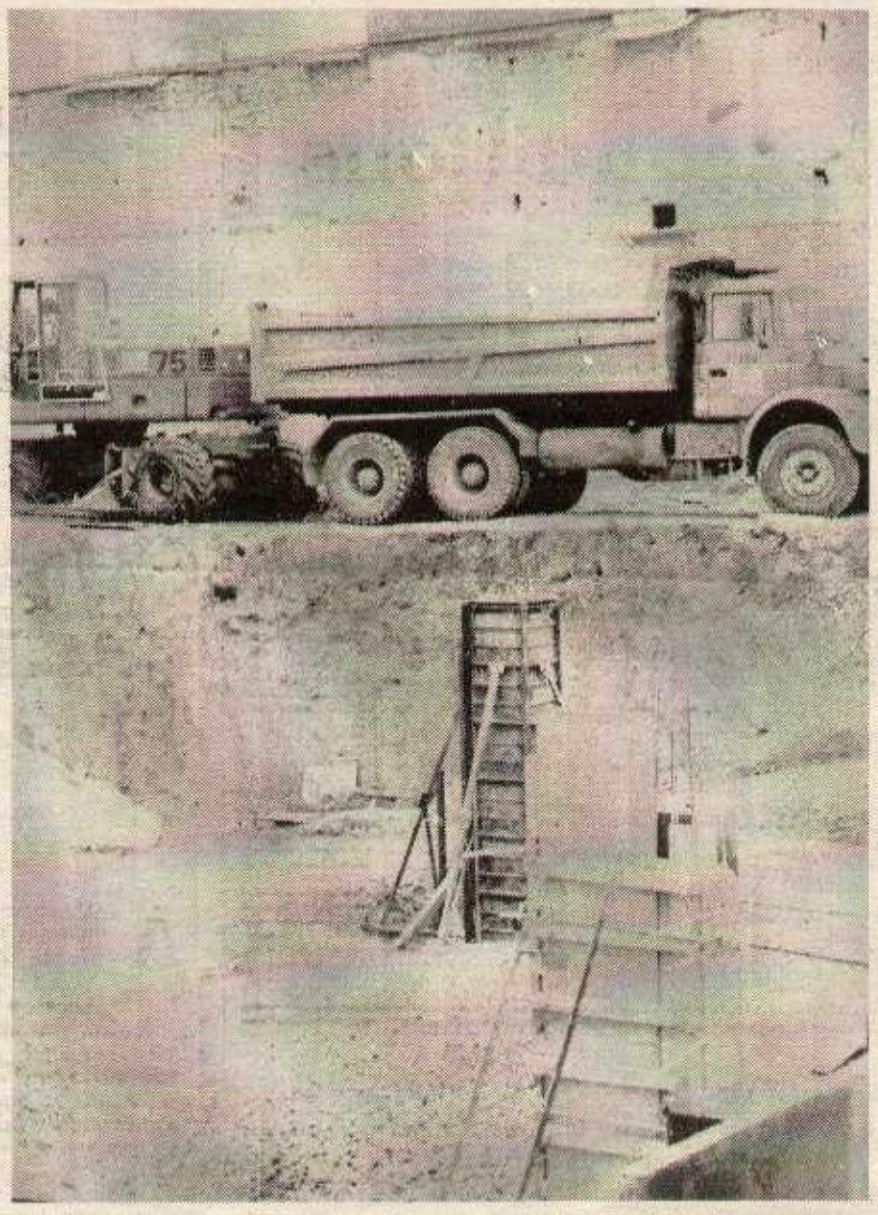

Au chantier Auteroche, les travailleurs sont en grève depuis le 28 novembre. (Photo HR)

MONTANAT(BATIMENT)
CHANTIERS AUTEROCHE

Communiqué du Comité de Parti de Montpellier

Montpellier, le 1er décembre 1979
Au syndicat CGT,
A tous les grévistes,

A L'HEURE où de nombreux travailleurs vivent dans la crainte du chômage, à l'heure où les patrons veulent faire encore plus de profits sur le dos des ouvriers, vous vous êtes mis en grève pour vos revendications. Vous vous êtes mis en grève tous ensemble dans l'unité.

Par ce message, le Comité de parti du Parti communiste marxiste-léniniste tient à vous apporter son soutien. Il s'engage à suivre et à populariser votre lutte par des articles dans son quotidien, *l'Humanité rouge*, par des panneaux là où il intervient, en en parlant dans ses tracts, ainsi que là où travaillent ses militants.

Comme il soutient les travailleurs d'ONET, en lutte pour leurs droits, et les travailleurs de Sud-Couleur Service, en lutte contre les licenciements, le Parti communiste marxiste-léniniste soutient votre grève.

– Pour faire plier les patrons, avec vous dans la lutte !

St-NAZAIRE

Répression à la SNIAS

LA lutte à la SNIAS (cf. HR du 4 décembre) a pris une nouvelle dimension depuis que la direction a annoncé des sanctions, notamment 7 procédures de licenciements, 9 mises à pied. Ces sanctions interviennent après des semaines de lutte et particulièrement après les événements du 27 novembre (occupation de l'entreprise où 5 directeurs s'étaient enfermés).

C'est la CGT qui est essentiellement visée : les 7 procédures de licenciements sont engagées contre 7 militants CGT, dont le secrétaire et le trésorier de la section. Parmi ces 7 militants, 6 sont membres du PCF.

La réaction des travailleurs a été immédiate : alors que les lettres recommandées n'étaiet pas encore parvenues à leurs destinataires, CGT et CFDT appelaient les travailleurs de la SNIAS, mardi matin, à manifester : 2 000 travailleurs de la SNIAS répondaient à cet appel. L'après-midi, toujours à l'appel de la CGT et de la CFDT, 4 000 métallos nazairiens se retrouvaient dans la rue.

Lors du meeting, le porte-parole des deux organisations parlait de la *« mise en place d'un plan de répression faisant supporter la responsabilité des événements aux organisations syndicales... »*.

Or, depuis trois ans, la nouvelle direction de la SNIAS-Saint-Nazaire bafoue les libertés les plus élémentaires. Les vexations, les brimades se sont multipliées. Les embauches sont conditionnées à un contrat à durée déterminée (2 ans), renouvelable une fois. Pendant la durée de ce contrat, le travailleur qui a été embauché (à condition qu'il adhère à FO) a pieds et poings liés...

Plutôt que de procéder aux embauches rendues nécessaires pour la fabrication de l'Airbus, la direction veut augmenter la « productivité ».

Depuis dix semaines, les ouvriers de la SNIAS luttent contre cette politique d'exploitation accrue. Ils revendiquent :

- *La parité des salaires avec Nantes ;*
- *La suppression du salaire au rendement (le boni) ;*
- *L'embauche immédiate et sans condition pour répondre aux besoins ;*
- *Le maintien de la qualité du travail à Saint-Nazaire ;*
- *Et, en plus, la levée des sanctions.*

Les attaques directes et répétées de la direction n'ont fait qu'augmenter la détermination des travailleurs.

Dans un tract, les organisations syndicales CGT et CFDT de la SNIAS se déclarent convaincues que *« les travailleurs de la SNIAS sauront répondre avec fermeté aux nouvelles provocations. Par leurs actions, ils contraindront les directions à négocier sur les revendications et à annuler purement et simplement les sanctions injustement prononcées. Avec l'aide de la population nazairienne, qui ne leur a jamais fait défaut, avec leurs organisations syndicales CFDT-CGT, ils mettront en échec ces nouvelles méthodes patronales »*.

Correspondant Saint-Nazaire
le 3 décembre 1979

BLOC-NOTES

L'OUED EN CRUE
DE BEDIYA BACHIR

L'Oued en crue c'est la montée irrésistible de la révolte du peuple algérien, des profondeurs de l'oppression coloniale jusqu'à sa libération.

Vingt-cinq ans après le 1er novembre 1954.

PRIX 22 F :
– aux *Herbes sauvages*, 70, rue de Belleville – PARIS 20e
– à *La Force du livre*, 33, rue René Leynaud – LYON 1er.
– au service de vente par correspondance *des Herbes sauvages*, livres service, 24 rue Philippe de Girard – PARIS 10e.

Libellez les chèques au nom de la librairie, ajoutez 3 F de participation aux frais de port.

PARIS

A l'initiative du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.)
REUNION D'INFORMATION,
jeudi 13 décembre à 20 h 30.

A la Bourse du travail – Salle Eugène Henaff – 23, boulevard du Temple – 75003 PARIS – Métro République. Entrée libre.
DANSES FOLKLORIQUES – FILM : *ERYTHREE 1979* –. DÉBAT
Comité de soutien à la lutte de libération du peuple érythréen (C.S.L.L.P.E.).
50, rue du Faubourg Saint-Antoine – 75012 PARIS.

Prenez contact avec le
Parti communiste marxiste-léniniste

NOM. . . . . .
PRÉNOM. . . . . .
Lieu de travail. . . . . .
Adresse . . . . . .
Code postal . . . . . .

(A retourner à la boite postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Pierre Burnand
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Claude Liria.
Pour toute correspondance :
L'Humanité rouge :
B.P. 201 – 75926 Paris Cédex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10
Directeur de publication : André Druesne
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 4e trimestre 1979

A la veille du conseil de l'OTAN

PERSHING AMERICAINS CONTRE SS 20 SOVIETIQUES

Le plan de l'OTAN et la dépendance européenne

Le «Cruise missile» : une des armes américaines les plus sophistiquées. Son installation en Europe peut accroître la dépendance des pays européens.

Par Grégoire CARRAT

Comme nous l'avons vu hier, un examen même rapide des situations montre qu'en moins de quinze ans, l'URSS a largement modifié son appareil militaire : celui-ci est désormais apte à se lancer dans une guerre de conquête (comme l'illustrent concrètement les interventions dans le Tiers-Monde) et il est particulièrement bien doté en Europe où les modifications de divers ordres qu'il a subies lui assurent une crédibilité de plus en plus grande quant à ses capacités d'intervention. Le déploiement des nouveaux missiles SS 20 et des avions Backfire, s'il n'est pas évident qu'il bouleverse le rapport des forces, rend en tout cas dangereusement opérationnelle et offensive la puissance militaire soviétique, qui croît à une cadence nettement supérieure à celle des pays de l'OTAN.

Avec le programme militaire de l'OTAN, tel qu'il est envisagé, face à la croissance de l'arsenal de guerre soviétique, on assiste ainsi à une nouvelle étape dans la course aux armements en Europe qui risque de rendre encore plus fragile la sécurité et l'indépendance de celle-ci.

L'évolution du rapport de forces URSS-USA a suscité une réaction de l'OTAN, qui a consisté jusqu'ici, pour l'essentiel, dans le programme de «défense à long terme», adopté en mai 1978, au sommet de l'organisation.

Le programme de «défense à long terme» de l'OTAN

Le préambule du programme de mai 1978, entend justifier ainsi les mesures prises : *«Les tendances du rapport de forces qui deviennent d'ores et déjà nettement défavorables à l'OTAN dans le domaine classique, pourraient, faute d'être freinées, compromettre la dissuasion et la stabilité. L'OTAN est décidée à relever ce défi en maintenant un potentiel crédible de dissuasion et de défense. Ce potentiel demeurera conçu en fonction du concept de défense en avant, et continuera de reposer, tout au long des années 1980, sur la possession de moyens adéquats en matière de forces classiques et de forces nucléaires tactiques et stratégiques».*

Les principales décisions en découlant sont : d'une part l'augmentation de 3 % par an en valeur réelle des budgets militaires des pays membres de l'OTAN ; et d'autre part *«la mise en place, d'ici à 1982 par les Etats-Unis, du matériel lourd de trois divisions américaines supplémentaires dans la région centre Europe»* ! Enfin à l'époque, il était dit : *«Des mesures sont en cours d'élaboration afin de permettre aux forces nucléaires de théâtre d'opérations de l'OTAN de continuer à jouer leur rôle essentiel dans le dispositif de dissuasion et de défense».*

Ces projets ont connu un début de réalisation dans toute une série de domaines. Ça a été notamment le cas avec l'adoption du système d'alerte avancée AWACS* un décembre 1978, la décision de Carter en janvier 1979 de transférer en Europe 108 avions de combat anti-chars qui participaient dès février à des manœuvres en Bavière, et qui doivent stationner à partir de 1980 en Allemagne. Les forces américaines en Europe se sont accrues en 1978 de 16 900 hommes dont 9 800 en Allemagne. Dans le même temps des manœuvres de l'OTAN comprenaient le transport rapide aéroporté de 14 000 soldats américains à partir des USA jusqu'au centre de l'Europe.

Les démarches pratiques pour développer du côté de l'OTAN de nouveaux systèmes nucléaires en Europe ont été amorcées lors du sommet de la Guadeloupe, en janvier 1979, regroupant Schmidt, Giscard et à l'époque le Premier ministre anglais Callaghan, l'examen de la question ayant été jugé urgent du fait du déploiement des missiles SS 20. Dès la fin du mois de janvier, Carter présentait un budget de 350 millions de dollars pour le développement d'un programme Pershing 2 et la mise au point de missiles Cruise lancés à partir de la mer et du sol en Europe.

Au terme d'études menées tambour battant le groupe de planification nucléaire de l'OTAN proposait en novembre 1979 l'installation de 572 missiles répartis entre cinq pays ouest-européens. La réunion de l'OTAN, cette semaine, devrait prendre une décision définitive. Mais cela ne se fait pas sans fortes dissensions.

L'absence d'alternative européenne

La réunion de l'OTAN de cette semaine et la décision qu'elle doit prendre, mettent en évidence plusieurs paradoxes de la situation en Europe. Le premier est que, tout en présentant le déploiement de nouveaux missiles comme la réponse au renforcement de l'arsenal soviétique, l'OTAN ne peut fournir cette «réponse» qu'en 1983, compte-tenu des limites fixées par l'accord SALT 2 pour les missiles Cruise et du délai nécessaire pour rendre opérationnels les Pershing (voir : «Que changent les nouveaux missiles américains ?»). Parmi les inconnues : quel sera exactement l'équilibre «eurostratégique» en 1983 quand seront mises en service les fusées destinées selon l'OTAN à rééquilibrer une situation existant en 1979 ? En second lieu : quelles mesures de rétorsion et de représailles l'URSS est-elle en mesure de prendre pour empêcher l'application d'une éventuelle décision de l'OTAN ? Cette question est d'ailleurs l'une des sources de tiraillements au sein des pays européens quant à la décision à prendre.

Autre paradoxe : alors que le «parapluie nucléaire» américain apparaît moins sûr qu'auparavant, il apparaît généralement aux yeux des bourgeoisies européennes comme la seule alternative à la menace soviétique. D'une part, en effet, dans les années 70, les accords SALT, en neutralisant les «systèmes centraux» des deux superpuissances, autrement dit en mettant, du moins théoriquement, le territoire de chacune des deux superpuissances à l'«abri» d'une attaque de l'autre, ont considérablement relativisé la valeur de l'engagement américain en Europe. D'autant que, quelle que soit la vigueur des démentis, l'érosion relative de la puissance de l'impérialisme US au plan mondial poussait dans ce sens. D'autre part, dans le même temps, la perspective d'une défense européenne indépendante était réduite à néant, l'absence de définition d'une telle politique conduisant la plupart des gouvernants ouest-européens à envisager l'intervention des Etats-Unis comme le seul recours pour faire face à un défi nucléaire en Europe. Dans cet ordre d'idées, l'éventualité envisagée en août dernier par le général Buis et Alexandre Sanguinetti d'une force nucléaire franco-allemande, a été promptement écartée en France et en RFA, tandis qu'en Grande-Bretagne, la modernisation de la force nucléaire stratégique ne paraît envisagée actuellement que sous l'angle de l'acquisition auprès des Etats-Unis de missiles «Trident», la coopération avec la France, dans ce domaine, étant rejetée.

Ainsi, alors que les pays européens ont besoin du maximum de cohésion pour garantir la sécurité de l'Europe menacée par une rivalité soviéto-US exacerbée, ils se montrent globalement incapables d'une autre voie que celle qui consiste à s'en remettre à la superpuissance américaine, celle-ci apparaissant comme seule capable de mettre en place un réseau nucléaire de capacité comparable à celui de l'URSS, et ainsi de faire le poids vis-à-vis d'elle.

Mais la décision que va peut-être prendre l'OTAN porte en elle la menace d'une dépendance accrue de l'Europe à l'égard de la politique américaine (il est significatif par exemple que l'utilisation des nouveaux missiles américains qui seraient stationnés en Europe, resterait entièrement à la discrétion des Etats-Unis).

Autrement dit, le risque d'une subordination aux intérêts de l'impérialisme US dans le monde, en même temps qu'une plus grande dépendance vis-à-vis des péripéties de la rivalité soviéto-US et des marchandages qu'elle implique. C'est d'ailleurs cet ensemble d'incertitudes dont Brejnev s'est saisi pour lancer sa dernière offensive en direction des pays européens.

(*)AWACS : système de radars volants, montés sur Boeing.

Le projet de l'OTAN

Le projet du groupe de planification nucléaire de l'OTAN, soumis à la décision du conseil, à Bruxelles : l'installation de 572 missiles répartis entre cinq pays.

Ces missiles seraient composés de 108 fusées Pershing 2 dont la portée passe de 750 à 2 800 kilomètres, et 464 missiles «Cruise», dits missiles de croisière pour leur aptitude remarquable à épouser le relief dans leur trajectoire, à échapper ainsi à la détection tout en contournant les obstacles - leur portée est de 2 400 kilomètres.

La répartition prévue est : les 108 Pershing plus 70 Cruise en **Allemagne de l'Ouest**, 180 Cruise en **Grande-Bretagne**, une centaine de Cruise en **Italie**, la **Belgique** et les **Pays-Bas** abritant chacun une cinquantaine de Cruise. Les pays sur lesquels seraient stationnés ces missiles n'auraient pas le pouvoir de décider de leur utilisation, la décision revenant aux Etat-Unis.

Les 5 pays en gris sont ceux qui sont concernés par ce projet.

Que changent les nouveaux missiles américains ?

Que changent exactement les nouveaux missiles ? Ils entrent en fait dans une catégorie récemment baptisée «euro-stratégique» c'est-à-dire d'une portée suffisante pour atteindre à partir du territoire européen des zones vitales de l'URSS. Jusqu'à présent les «armes du théâtre» européen étaient considérées **globalement** par opposition aux missiles dits stratégiques, capables d'atteindre les territoires de chacune des deux superpuissances à partir du territoire de l'autre. Or la perspective d'une négociation Salt III, prévue par Salt II et portant sur l'ensemble des armes nucléaires stationnées en Europe, introduira nécessairement une **distinction** entre les armes nucléaires ayant une portée continentale («à moyenne portée») et les armes nucléaires tactiques ayant une portée de quelques dizaines de kilomètres. Pour une part importante les missiles à la disposition de l'OTAN, en Europe appartenaient à cette dernière catégorie. En particulier, alors que l'URSS disposait de 600 missiles «euro-stratégiques» lancés à partir du sol, l'OTAN n'en disposait d'aucun, si l'on excepte les 18 missiles de la force de frappe française, non intégrée à l'OTAN.

D'une part cela plaçait l'OTAN dans une situation défavorable dans la perspective des négociations Salt III, l'OTAN ne pouvant disposer de monnaie d'échange dans un secteur aussi essentiel. La brusque apparition de 572 missiles tels qu'ils sont prévus, établirait un quasi-équilibre numérique en ce domaine avec les nouvelles armes soviétiques. D'autre part, les qualités du SS 20 soviétique, et sa mobilité, lui assurent une efficacité et une invulnérabilité sans équivalent dans le domaine «euro-stratégique». Or, le Pershing 2 américain est entièrement mobile et dispose d'une précision de tir estimée à 40 mètres, quant au missile Cruise, son invulnérabilité est liée notamment à sa capacité de voler en rase-motte, en épousant le relief sur une très longue distance. Ainsi le déploiement des armes nucléaires américaines paraît en mesure de remettre en cause le net avantage que l'URSS semblait sur le point de s'assurer.

Cependant la faiblesse essentielle du programme de l'OTAN tient aux délais nécessaires pour le mettre en place. Il ne pourra être opérationnel qu'en 1983 pour deux séries de raisons. La première est que les missiles de croisière Cruise, ayant plus de 600 kilomètres de portée, ne peuvent être déployés avant 1982 aux termes de l'accord Salt II, qui a été signé à Vienne par Brejnev et Carter. La seconde est que la mise au point de Pershing 2, dont le programme d'essais a commencé au cours de cette année, est prévue pour durer 57 mois !

Rectificatif

Une faute d'impression nous a fait écrire, dans notre édition d'hier, que les Etats-Unis disposeraient de 1 200 chars. Il s'agit, bien entendu, de 12 000.

Dans notre prochaine édition :

L'AGGRAVATION DES TENSIONS